

Agriculteur fragilisé

Retrouver l'équilibre.

Notre objectif

Vous accompagner dans une période difficile, vous aider à trouver des perspectives afin de rétablir l'équilibre de l'exploitation.

Nos services

Conseil individuel

- ▶ Etablir un état des lieux complet de la situation.
- ▶ Prendre en compte la globalité de l'exploitation ainsi que son environnement (famille) grâce à l'intervention de différentes compétences (techniciens, agricoles, travailleurs sociaux, juriste...).
- ▶ Permettre à l'exploitant de définir, avec ses partenaires un plan d'actions à mettre en oeuvre pour retrouver l'équilibre.
- ▶ Accompagner dans la mise en oeuvre du plan d'action.

Nos engagements

- ▶ Un premier entretien d'état des lieux et de définition des besoins.
- ▶ Un entretien avec un binôme travailleur social/technicien agricole pour hiérarchiser les difficultés et établir un plan d'action.
- ▶ Une concertation permanente avec les différents partenaires de votre exploitation (comptable, banquier...).
- ▶ Un suivi à chaque situation.

Les +

- ▶ + de concertation pour + d'efficacité
- ▶ Vous êtes acteur de son redressement
- ▶ Accompagnement individualisé

À noter

- ▶ Prestation réalisée dans le cadre d'un dispositif départemental porté par l'association Agrisolidarité
- ▶ 1^{er} rendez-vous gratuit
Participation à l'accompagnement : forfait annuel de 100 €

Contact



Agnès GROZELLIER
Conseillère spécialisée auprès
des agriculteurs fragilisés
Tél. : 03 85 29 55 71
agrozellier@sl.chambagri.fr